

CAMPAGNES LOCALES **PRIVATISATION**

Le déneigement public, ça marche

La section locale 500 du SCFP utilise les témoignages de citoyens et d'experts pour combattre la sous-traitance

Winnipeg, comme plusieurs autres municipalités, a tenté de sous-traiter des contrats au privé dans l'espoir « d'économiser ». Les résultats ont été catastrophiques. La section locale 500 mène donc une contre-offensive en faveur de services municipaux publics et de meilleure qualité.

Au fil des dernières décennies, le recours aux entrepreneurs privés pour déneiger les rues et les trottoirs de Winnipeg s'est accru. Auparavant, les déneigeuses conduites par des employés municipaux faisaient l'essentiel du boulot, mais aujourd'hui 80 pour cent du travail est réalisé par le secteur privé.

Or, plus les entreprises privées ont été impliquées, plus l'insatisfaction des citoyens a augmenté. Les hivers de 2013 et 2014 ont été particulièrement rudes à Winnipeg, une situation aggravée par la piètre qualité du déneigement privé. Pendant plusieurs semaines, les médias

locaux ont fait état des ornières et de la glace dans les rues, des voitures bloquées dans les ruelles et des amoncellements de neige empêchant les personnes âgées de sortir de la maison. Certains élus municipaux, dont le nouveau maire conservateur Brian Bowman, ont commencé à s'interroger publiquement sur la pertinence de ramener une plus grande portion du déneigement à l'interne.

La section locale 500, qui représente les employés municipaux de Winnipeg, a une image publique forte, une image bâtie grâce à des années de participation au débat public entourant les services municipaux. Après avoir reçu plusieurs plaintes de citoyens au sujet du travail effectué par les entrepreneurs privés, la section locale a décidé de lancer une ligne téléphonique, de bâtir un site Internet et d'acheter des publicités pour inciter les gens à faire part de leurs impressions.

**PUBLIC, ÇA ROULE
MIEUX!**



Les résultats sont renversants. En deux mois, plus de 400 Winnipegois se sont exprimés et plus de 70 pour cent d'entre eux se disent insatisfaits du déneigement et réclament la remunicipalisation du service.

La section locale 500 a dévoilé le rapport Public Plowing Works (Le déneigement public, ça marche), puis demandé à l'ancien directeur général du parc de véhicules de Winnipeg de préparer un plan complet de remunicipalisation du déneigement et des travaux routiers. Bien que la ville résiste fortement au changement, le syndicat a forcé la direction municipale à s'interroger sur son système défaillant. La section locale a aussi placé les élus municipaux sur la sellette. Et grâce à Mère Nature, ce dossier redeviendra d'actualité chaque fois qu'il neigera.

■ **Matt McLean**

À L'INTÉRIEUR

2 FINANCEMENT

L'obligation à impact social, un nouveau genre de privatisation

3 PRIVATISATION

Pour en finir avec la sous-traitance : une approche stratégique des négociations à Toronto

4 GOUVERNEMENT

Le gouvernement Trudeau pourrait utiliser votre régime de retraite pour privatiser davantage

SCFP / Syndicat canadien
de la fonction publique

LES STRUCTURES DE LA FINANCE SOCIALE



TENDANCES FINANCEMENT

L'OBLIGATION À IMPACT SOCIAL

Un nouveau genre de privatisation

Une nouvelle forme de privatisation, l'obligation à impact social (OIS), gagne du terrain au Canada. Malgré son nom, il ne s'agit pas d'une obligation d'épargne, mais d'un modèle servant à sous-traiter le financement, la planification et l'évaluation des programmes sociaux à des entreprises privées qui en tireront des profits pour leurs actionnaires.

Dans le modèle de l'OIS, des firmes fournissent le financement initial pour la mise en place de programmes sociaux. Si certaines cibles sont atteintes, le gouvernement rembourse ces entreprises et ajoute une marge bénéficiaire. De nombreux consultants sont aussi impliqués dans la négociation des contrats, la gestion des projets et l'évaluation des résultats.

Ce nouveau modèle est né en Angleterre, puis il a été utilisé aux États-Unis, en Australie et au Canada. La plupart des projets à ce jour concernent les services aux prisonniers récidivistes et aux sans-abri ainsi que les services de garde à la petite enfance. L'OIS est aussi appelée obligation à bénéfice social ou obligation récompensant le succès (Pay for Success Bond).

Au Canada

- L'OIS est à la mode au Canada :
- le budget fédéral 2015 comporte des dispositions pour faciliter l'investissement dans les nouveaux projets réalisés grâce à l'OIS.
 - le gouvernement de la Saskatchewan a un projet de ce type en cours et quatre

autres en développement.

- le gouvernement libéral de l'Ontario lancera au moins un projet en 2016. La province soutient aussi la société MaRS qui fait la promotion des OIS.
- le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique a créé les « entreprises à contribution communautaire », des compagnies à but lucratif qui œuvrent dans des domaines autrefois réservés au secteur public ou sans but lucratif.

Les problèmes

Profits privés Les entreprises privées obtiennent un retour sur leur investissement pouvant aller jusqu'à 15 pour cent dans le cadre de programmes sociaux financés par les contribuables. En ajoutant le profit privé aux autres difficultés financières, on ne fait qu'accroître la pression sur les programmes publics. C'est moralement inacceptable que des investisseurs privés puissent tirer profit des services et du soutien prodigués aux citoyens les plus vulnérables.

Le calcul de la réussite L'OIS est assortie d'un processus qui détermine si le gouvernement paiera les investisseurs ou non, ainsi que le montant qui sera versé. Souvent, cette évaluation porte sur des résultats simplistes qui ne tiennent pas compte de la qualité du service. L'appât du gain peut aussi avoir un impact sur la clientèle des programmes sociaux financés en formule OIS, puisque les fournisseurs de services peuvent être tentés de sélectionner les clients ayant le moins de besoins.

Les travailleurs L'OIS peut éroder

Pourparlers est offert quatre fois l'an. Son but premier est de fournir aux comités de négociations des sections locales du SCFP, aux dirigeants élus et aux conseillers syndicaux l'information nécessaire pour préparer – et négocier – les demandes de négociations.

Trouvez les numéros précédents du bulletin en ligne à scfp.ca/pourparlers

Recevez les bulletins par courriel à scfp.ca/abonnement

Veuillez envoyer toutes corrections, questions ou contributions à Margot Young par courriel au servicederecherche@scfp.ca



SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique

la stabilité et la sécurité du service puisqu'on ne sait pas si le financement du projet sera maintenu. Elle peut aussi accroître indûment la pression sur les travailleurs qui devront atteindre des cibles simples et mesurables, possiblement au détriment de la qualité générale du service.

Le risque Les partisans de l'OIS, comme ceux du partenariat public-privé, affirment vouloir transférer le risque du secteur public vers le privé. Or, la majorité des projets en OIS visent un domaine éprouvé. Au lieu d'attirer de l'investissement dans de nouveaux projets, les OIS ne font que privatiser et affaiblir des programmes publics et sans but lucratif qui ont fait leurs preuves.

Les solutions de rechange

La meilleure alternative au modèle de financement par OIS est évidemment le financement public traditionnel. De nombreux programmes sociaux sont sous-financés depuis plusieurs années à la suite des décisions des gouvernements libéraux et conservateurs. Un financement adéquat et des cibles raisonnables de qualité permettraient de renforcer et d'améliorer les services publics sans introduire le biais de la recherche du profit.

Que pouvez-vous faire?

Éduquer Informez-vous sur l'OIS. Visitez le scfp.ca pour en savoir plus. Puis, discutez de l'OIS avec d'autres membres du SCFP et avec les employeurs.

Négocier Si vous œuvrez dans un secteur où ce type de financement risque d'être utilisé, renforcez les articles de votre convention collective portant sur la sécurité d'emploi et les changements technologiques.

Mobiliser Si vous apprenez qu'on envisage de recourir à l'OIS dans votre milieu de travail, mobilisez vos membres et vos alliés. Le SCFP peut aider votre section locale à se doter d'un plan de riposte.

■ Sarah Ryan

CAMPAGNES LOCALES PRIVATISATION

Pour en finir avec la sous-traitance : une approche stratégique des négociations à Toronto



La section locale 416 regroupant les cols bleus de Toronto a réussi à contrer une autre tentative de privatisation de la collecte des déchets résidentiels. En raison de l'analyse du piètre rendement du secteur privé responsable de la collecte dans l'ouest de la ville effectuée par le syndicat, de son solide plan de communications et de ses efforts de lobbying, la municipalité a en effet reporté sa décision de plus d'un an.

La privatisation menace la sécurité d'emploi de nombreux membres du SCFP. Or, l'expérience de la section locale 416 démontre qu'une planification stratégique à long terme permet d'accroître la force des membres à la table de négociations. Ayant compris que la volonté de privatisation et les négociations étaient liées, la section locale a adopté un seul échéancier.

La sécurité d'emploi a toujours mis le feu aux poudres dans les négociations entre Toronto et ses syndiqués. Ces dispositions de la convention collective ont empêché la ville de recourir massivement à la sous-traitance. L'employeur a essayé d'affaiblir cette protection. En même temps, la collecte des déchets est devenue un sujet de préoccupation dans la population et les médias. Lors de l'élection municipale de 2014, John

Tory, l'actuel maire de Toronto, avait d'ailleurs promis de privatiser davantage la collecte des ordures.

En suivant son échéancier, la section locale a mis son plan à exécution : mobilisation des membres, activités de recherche, communications, recrutement d'alliés et visibilité à l'hôtel de ville. Le message était simple : plus de privatisation est synonyme de réduction de la qualité du service.

Le syndicat pouvait s'appuyer sur des données tangibles, les secteurs de l'est desservis par les employés municipaux offrant un service moins coûteux, de meilleure qualité et plus respectueux des cibles de réduction du volume de déchets aboutissant dans les dépotoirs. Même l'équipe éditoriale du Toronto Star a adopté le point de vue syndical en écrivant que les Torontois ne sortiraient pas gagnants d'une privatisation accrue.

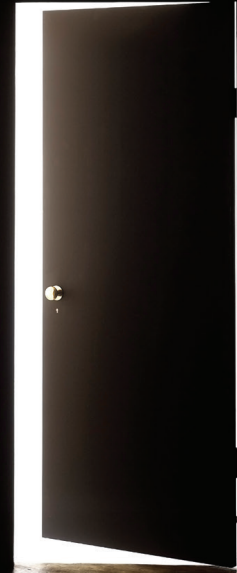
Cette victoire atteint plusieurs objectifs. Si ce dossier réapparaît au conseil municipal pendant le mandat du maire, ce sera bien après les négociations, ce qui enlève la menace immédiate d'une privatisation majeure avec plus de 500 emplois perdus. En outre, le discours à l'hôtel de ville a changé : on y parle maintenant de la qualité du travail des syndiqués du SCFP et non plus de la supposée efficacité du secteur privé.

Nous aurons toujours à nous battre contre la privatisation des services publics. Heureusement, en imposant l'échéancier et l'ordre du jour à l'aide d'une approche stratégique à long terme, nous pouvons gagner.

Pour en savoir plus, visitez le site scfp.ca/finir-avec-la-sous-traitance-toronto.

■ Simon Collins

Le gouvernement Trudeau pourrait utiliser votre régime de retraite pour privatiser davantage



Les municipalités et les provinces canadiennes sont aux prises avec un important déficit au chapitre des infrastructures. Nos réseaux de transport et systèmes d'eau et d'eaux usées sont vieux et ne répondent plus aux besoins de la population en croissance. Le SCFP demande donc aux gouvernements de combler ce déficit en investissant dans des infrastructures détenues et exploitées par l'État. C'est l'approche qui offre les meilleures infrastructures au meilleur prix.

Avec l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire au fédéral, on peut sérieusement s'attendre à ce que les projets d'infrastructures soient construits et exploités en partenariat public-privé, et ce, au détriment de la qualité, du coût et de l'accessibilité aux services.

En 2014, les délégués au congrès du Parti libéral du Canada ont adopté une résolution intitulée Investissement durable et transformateur dans les infrastructures canadiennes. Cette résolution réclame le développement de nouvelles infrastructures par « le déblocage de sources non exploitées d'investissement non gouvernemental, y compris les caisses de retraite et les partenariats public-privé ». À l'approche des élections, d'importants députés libéraux ont répété que leur parti se tournerait vers les caisses de retraite des Canadiens

pour la conception, la construction, la propriété et l'exploitation des projets d'infrastructures. La plateforme libérale parle de « financement alternatif », qui est synonyme de privatisation. Les libéraux ont clairement l'intention d'utiliser les caisses de retraite pour privatiser les infrastructures.

Nos membres peuvent aussi combattre ces idées dans l'arène politique. Il faut s'opposer à tout gouvernement qui cherche à vendre une infrastructure publique à une caisse de retraite ou qui essaie de financer de nouveaux projets privés à l'aide des caisses de retraite.

Les gouvernements libéraux du Québec et de l'Ontario avancent des idées semblables.

Le SCFP s'oppose mordicus à ce concept. La propriété et l'exploitation des infrastructures par le privé réduiront la qualité de services, en plus de les rendre plus coûteux et moins accessibles à tous. Nous sommes contre la privatisation, que le propriétaire privé de l'infrastructure soit une entreprise à but lucratif ou une caisse de retraite de travailleurs. Dans les deux cas, c'est dangereux. Pour que les nouvelles infrastructures puissent profiter à tout le monde, elles doivent être détenues et exploitées par l'État.

Il y a bien des façons de lutter contre ce type de privatisation. Il y a des

membres du SCFP qui siègent au conseil de fiducie d'importantes caisses de retraite et ils peuvent influencer les décisions. Les caisses de retraite investissent déjà dans les obligations d'épargne émises par les gouvernements, ce qui contribue déjà au financement d'infrastructures publics de qualité.

Nos membres peuvent aussi combattre ces idées dans l'arène politique. Il faut s'opposer à tout gouvernement qui cherche à vendre une infrastructure publique à une caisse de retraite ou qui essaie de financer de nouveaux projets privés à l'aide des caisses de retraite.

Informez-vous sur les stratégies de lutte à la privatisation : consultez le guide *Notre meilleur moyen de défense* sur le site Internet du SCFP.

Le déficit au chapitre des infrastructures est énorme et il faut le combler. Malheureusement, la menace de privatisation à l'aide des caisses de retraite est bien réelle et le SCFP doit être aux premières lignes de cette bataille.

■ **Mark Janson**